

CISCAR, Centrale d'Achats des Réseaux Automobiles

N° Contrat: L00301

77-81 ter rue Marcel Dassault 92100 Boulogne-Billancourt

FACTURE n°: L00010496 du: 01/06/18

**SADAC - RENAULT CHATEAUBRIANT** 

77 RUE DU GENERAL PATTON

44144 CHATEAUBRIANT

**FRANCE** 

Acheteur :

Compte client : C00280 payeur : C00280

Affaire n°: L00301

Période du 01/06/18 au 30/06/18

Le 01/06/18 151.00 € C220 20% 30.20 € TOTAL TVA € 30.20 €  TOTAL TTC € Acompte 0.00 €	Référence		Désignation			Qté	Prix Unit. Net	Montant Net H.T.	Code TVA
CONDITIONS DE REGLEMENT:  D9_PRELEVEMENT  Le 01/06/18  Base HT € Code Taux Montant TVA € TOTAL HT € 151.00 € TOTAL TVA € TOTA	LOC.CISCAR.36TAC	CIT LOCAT	ION CISCAR DE CLIP TA	BLET A	UTHENTIQUE	1.00	151.00	151.00 €	С
09_PRELEVEMENT       Base HT € Code Taux Montant TVA €       TOTAL HT €       151.00 €         151.00 € C220       20%       30.20 €       TOTAL TVA €       30.20 €         TOTAL TTC € Acompte       0.00 €		N° D S	ERIE : 9052579						
9_PRELEVEMENT .e									
09_PRELEVEMENT       Base HT € Code Taux Montant TVA €       TOTAL HT €       151.00 €         151.00 € C220       20%       30.20 €       TOTAL TVA €       30.20 €         TOTAL TTC € Acompte       0.00 €									
09_PRELEVEMENT       Base HT € Code Taux Montant TVA €       TOTAL HT €       151.00 €         151.00 € C220       20%       30.20 €       TOTAL TVA €       30.20 €         TOTAL TTC € Acompte       0.00 €									
TOTAL TVA € 30.20 €  TOTAL TTC € 181.20 €  Acompte 0.00 €	09_PRELEVEMENT		Base HT € Code			то	TAL HT €	151.00	(€
Acompte 0.00 €	Le 01/06/18		151.00 € C220	20%	30.20 €	тот	AL TVA €	30.20	€
INCHIGHT 1915-9 TIVA ACCIULTEE SUKTES DEBLIS	Montant 181.20 €		TVA ACQUITTEE SUR LE	S DERIT	S				

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (extrait): Aucun retour de fournitures pour quelque raison que ce soit ne doit être fait sans accord préalable de CISCAR à laquelle doit être adressé un courrier d'accompagnement avec photocopie du bon d'expédition. De convention expresse, pour toute contestation, litige ou difficulté seul le Tribunal deParis est compétent.
Sauf conditions particulières nos factures sont payables à 30 jours sans escompte en cas de règlement anticipé. Dans tous les cas, la date de règlement mentionnée sur la facture constitue la limite au de laquelle des pénalités de retard seront appliquées (Loi 92.1442 du 31.12.1992).

Une indemnité de 40 € sera due en cas de retard de paiement en application des articles L441-6 et D441-5 du Code du commerce

Les sommes dues porteront intérêt de plein droit, après mise en demeure (sans que le taux puisse être inférieur à trois fois le taux de l'intérêt légal) et sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi n° 12/05/1980) - CISCAR se réserve la propriété des EQUIPEMENTS ou MATERIELS vendus et livrés jusqu'à l'encaissement effectif des titres de paiement couvrant l'intégralité de leur règlement. En cas de non paiement total ou partiel pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, CISCAR a la faculté, sans formalité de reprendre matériellement possession de ces EQUIPEMENTS ou MATERIELS aux frais, risques et périls de l'acquéreur.

RESTE A PAYER €

181.20 €